

DEC210870INC

Décision portant nomination de M. Michel Latroche en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de Chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. **Michel Latroche**, directeur de recherche de classe exceptionnel est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission pour l'Institut de chimie pour la période du **1er janvier 2021 au 31 décembre 2022**.

Sa mission a pour objet d'assurer l'interface entre l'Institut de chimie et l'alliance ANCRE (Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Energie).

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Michel LATROCHE demeure affecté à l'Institut de Chimie et des Matériaux (ICMPE) – 2 à 8 rue Henri Dunant – 94320 THIAIS.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

24.02.21

Pour le président-directeur-général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Serfaty